Future maison de santé pluriprofessionnelle/ voir page 2

Décembre 2017

COM COMmunique

Votre bulletin d'information intercommunal

Auditorium / Salle de la Scierie / Dommartin-le-Saint-Père

Communauté de Communes du Bassin de Joinville en Champagne

Maison de santé Pluriprofessionnelle

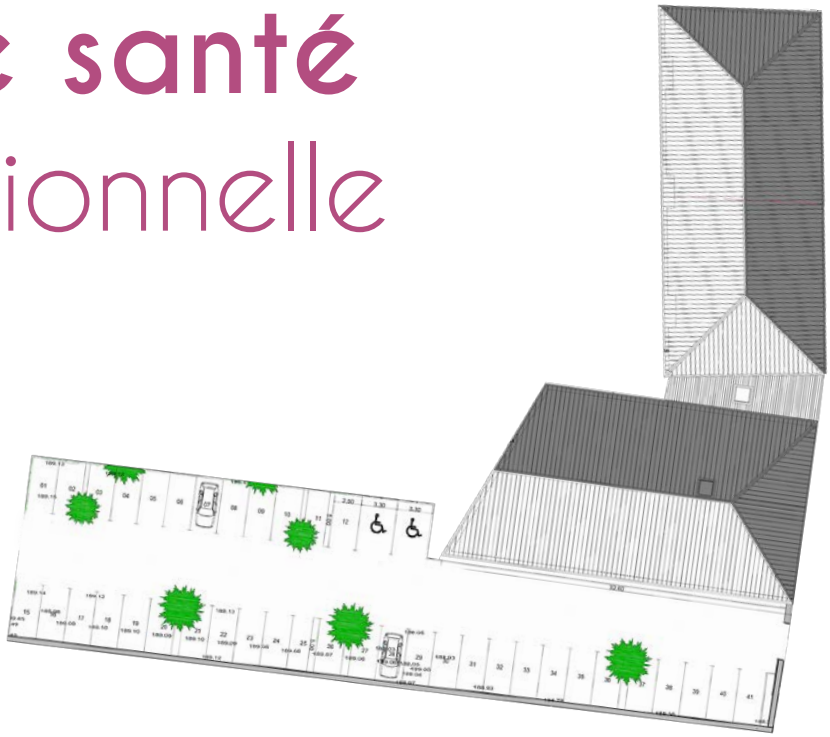

Le dernier trimestre de l'année 2017 va marquer pour la Communauté de Communes du Bassin de Joinville en Champagne (CCBJC) la concrétisation du projet de Maison de Santé Pluri Professionnelle engagé sur le territoire depuis 2012.

Implantée sur une parcelle située au cœur de la ville de Joinville, propriété de la CCBJC, la Maison de Santé Pluriprofessionnelle proposera aux habitants du territoire, en complément de la maison médicale et du centre de santé de Doulevant-le-Château, une offre de soins complète et diversifiée (médecins, infirmières, kinésithérapeutes, sages-femmes, pédicures-podologues, diététicienne, psychologue).

Cet équipement jouera un rôle moteur dans un territoire en voie de désertification médicale et paramédicale qui avait été identifié en tant que tel par l'ARS (l'Agence Régionale de Santé) dès 2010. Cette maison de santé vise au renouvellement professionnel et contribue à jouer un rôle dans l'accès aux soins de l'ensemble de la population.

Ces objectifs , fixés par les élus de la CCBJC, se retrouvent dans le Contrat Local de Santé signé le 31 janvier 2017 et porté, lui aussi par l'intercommunalité et l'ARS.

Initiée par les professionnels de santé réunis au sein de l'association « POLE SANTE JOINVILLE » en 2013, le projet est aujourd'hui conduit d'un point de vue architectural par le cabinet d'architecture Jean André MARTIN installé à Joinville. Le bâtiment a été conçu pour s'intégrer dans le contexte urbain historique de la petite cité de caractère et à la fois répondre aux besoins modernes des professionnels de santé. D'une surface avoisinant les 1200 m² sur deux étages, le coût prévisionnel de cet équipement est de 3 millions d'euros HT environ. Si l'ensemble des financeurs ne s'est aujourd'hui pas positionné de manière définitive sur l'accompagnement de ce projet, d'ores et déjà l'Etat et le GIP Haute-Marne participent au financement de projet structurant à hauteur de 54 %. La région Grand Est et le Conseil Départemental devraient délibérer prochainement. La CCBJC assurera 20 % du projet, soit environ 610 000 €. C'est la participation de l'ensemble des financeurs publics qui permettra d'établir un loyer mensuel attractif capable d'attirer de nouveaux professionnels.

En quelques chiffres :

Places de stationnement
40

Nombre de professionnels
25

Livraison du bâtiment :
1er Trim 2019

Durée du chantier :
12 Mois

Surface :
1245 m²

Le Mot du Président

L'année 2017 a été riche et laisse entrevoir une année 2018 qui marquera un virage dans la vie de l'intercommunalité. La Communauté de Communes a fait de la qualité de vie et l'attractivité du territoire, les fils conducteurs de sa stratégie de développement. Elle est d'ores et déjà impliquée dans de nombreuses actions dont les effets, déjà visibles pour certaines, seront mis en lumière dès l'année prochaine.

En matière de petite enfance, la CCBJC a porté en 2017 l'extension de la structure multi accueil, augmentant ainsi sa capacité d'accueil de 20 à 30 enfants; une étude de faisabilité est par ailleurs en cours pour envisager une microcrèche sur le territoire de Doulevant-le-Château.

En matière scolaire, la communauté de communes poursuit sa stratégie de rationalisation des équipements scolaires sur son territoire. Le projet de groupe scolaire des quartiers neufs à Joinville, conduit en co-maitrise d'ouvrage avec le Département pour la reconstruction du collège, est en cours depuis cette année et l'architecte lauréat devrait être désigné pour le début de l'année 2018. Parallèlement, la Communauté de Communes travaille sur le projet de regroupement sur la Commune de Doulevant le Château dont les premières étapes de démolition sont d'ores et déjà visibles depuis plusieurs semaines. Parallèlement la rentrée scolaire 2017/2018, au-delà de marquer la fin des NAP, a permis d'ouvrir deux nouveaux services de restauration scolaire, notre ambition étant d'offrir à terme une offre de services équitable à l'ensemble des familles du territoire.

En matière de santé le projet de Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) a pris une dimension opérationnelle en 2017. Le démarrage du chantier est récent et l'ouverture de ce nouvel équipement est attendue pour le début de l'année 2019. Regroupant presque 25 professionnels, cet équipement structurant est à ce jour le plus important de l'ancienne région Champagne-Ardenne. S'agissant du Centre de santé intercommunal de la région de Doulevant le Château, celui-ci connait également un développement de services dans le cadre de la mise en œuvre du Contrat Local de Santé (CLS) signé en janvier 2017 avec l'Agence Régionale de Santé (ARS). Après des permanences de dépistages de rétinographies, le centre devrait voir se développer en 2018 des consultations avancées de spécialistes en addictologie et gynécologie.

En matière de sport, après les réalisations au cours de l'année 2017 que sont la réhabilitation du gymnase du champ de tir et l'aménagement de la salle d'escrime, l'année 2018 marquera le démarrage opérationnel du projet de construction neuve du complexe sportif. Prévu sur la zone du Rongeant à proximité immédiate de la gendarmerie, celui-ci répondra aux besoins des associations du territoire et aux établissements scolaires.

Enfin, en matière de développement économique nous conduisons un travail important avec les élus de la Communauté de Communes de Haute-Saulx, Perthois Val d'Ornois dans la Meuse pour développer l'emploi sur les deux bassins de vies. Ainsi, un projet de zone d'activités intercommunautaire est à l'étude et devrait permettre de répondre à cette ambition sur le secteur interdépartemental.

Bien évidemment, le maintien et le développement des services publics de qualité et la poursuite de tous ces investissements pour le développement de notre territoire devront aller de pair avec la maitrise de nos dépenses de fonctionnement tout en contenant la pression fiscale.

Et, à ce sujet, je ne peux ignorer le débat de cette fin d'année, lié au changement de mode de recouvrement des ordures ménagères. La mise en œuvre de la TEOM en a déçu certains, en a satisfait d'autres, notamment les familles ayant des enfants, mais je tiens à rappeler à chacun d'entre vous, que cette décision a été mûrement réfléchie, chiffrée et validée en conseil communautaire. Elle s'appuie sur les textes réglementaires du Code Général des Impôts et, en aucune manière, il ne s'agit de règles de calculs propres à la CCBJC, je tiens à préciser que si les règles ont changé, le produit financier attendu reste, lui, identique pour la CCBJC.

Vous pouvez compter sur ma détermination et l'appui des délégués communautaires pour relever l'ensemble des défis d'attractivité du territoire, c'est mon engagement depuis 2014.

C'est confiant que je vous souhaite de joyeuses fêtes et vous adresse mes vœux sincères pour une très belle et heureuse année 2018 !

Jean-Marc FEVRE
Président de la Communauté de Communes
du Bassin de Joinville en Champagne

A Jean-Marc MONIOT

Nous souhaitons dédier cette lettre intercommunale à M. Jean-Marc MONIOT, Maire de Blumeray et Vice-Président chargé des Affaires Scolaires et des Nouvelles Activités Périscolaires depuis 2014.

Jean-Marc MONIOT nous a quitté le 28 Juillet 2017.

L'ensemble de l'intercommunalité, élus comme employés, garderont un excellent souvenir de leur Vice-Président et partagent la douleur de sa famille.

Par la présente, nous souhaitons communiquer à Mme Ophélie MONIOT, sa fille, tous nos vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions de Maire, succédant au poste de son père.

Sommaire

P2 - La Maison de Santé Pluri professionnelle

P3 - Le mot du Président / J-M MONIOT

P4 - Sport (Complexe, Gymnase, Escrime)

P5 - Enfance (Crèche / RAM / Ecoles / Elu)

P6 - PLUi et Scot

P7 - Economie / Libre Expression

P8 - Voie Cyclable / Accueil Camping-Caristes

Complexe Sportif : Architecte retenu !

C'est un véritable « quartier sportif » qui devrait voir le jour puisque dans la même zone géographique seraient groupés le terrain de foot et sa piste d'athlétisme, un square multi sport extérieur, le gymnase du champs de tir, les futurs terrains de tennis couverts et le complexe sportif.

Suite à la procédure obligatoire de concours de maîtrise d'oeuvre, c'est le cabinet d'architecture « KOZ architectes » de Paris qui a été retenu pour réaliser les plans de ce futur ouvrage qui s'implantera sur la zone du Rongeant. L'avant projet définitif sera validé en janvier 2018.

Les espaces intérieurs comme extérieurs seront traités de façon simple avec l'alliance de matériaux bruts tels que le bois et le béton. Ajouté à ceci de nombreuses surfaces vitrées du côté de la rue des coquelicots afin de laisser une vue dégagée sur les vallées et forets qui feront face à cet immeuble.

- 1 salle de compétition de 1000 m²
  - Basket
  - Handball
  - Volley
  - Badminton
- 1 espace d'escalade
- 1 dojo de plus de 250 m²
- 1 salle de boxe
- 1 salle de musculation
- 1 salle de danse
- 1 salle de squash
- 250 places en gradin
- 1 club house
- 1 logement de gardien
- 150 places de parking
- 2 cours de tennis couverts
- 1 parvis d'accueil extérieur

L'accès principal se fera par un large hall d'entrée avec une disposition que l'on pourrait qualifiée d'étoilée ainsi qu'une visibilité sur toutes les salles depuis celui-ci.

Selon les premières estimations du planning prévisionnel les travaux pourraient débuter dès le 1er trimestre 2019.

Rénovation complète pour le gymnase du Champ de tir

Depuis 1970, c'est au gymnase du champ de tir que les plus belles pages de l'histoire du sport Joinvillois se sont écrites. Il accueille encore aujourd'hui des matchs de handball, des galas de boxe, des compétitions d'escrime. Mais il a aussi vocation à accueillir d'autres associations sportives, certains cours d'éducation physique du collège Joseph Cressot, des activités périscolaires et tant d'autres.

En 2013, l'ex Communauté de Communes Marne Rognon devient propriétaire et gestionnaire du bâtiment qui appartenait jusque là à la ville de Joinville. En attendant de voir se construire, non loin de là le futur complexe sportif, le gymnase du Champ de tir bénéficie actuellement d'une rénovation complète bien méritée. Les travaux engagés au cours du dernier trimestre 2017 sont :

- L'isolation des murs et de la toiture,
- L'installation de nouvelles menuiseries extérieures,
- Le changement des luminaires et mise aux normes de l'électricité,
- La rénovation complète des vestiaires et sanitaires,
- La réfection des voiries et de l'éclairage extérieur.

Le gymnase retrouvera toutes ses fonctionnalités dès le début de l'année 2018.

Une nouvelle salle pour les Mousquetaires

Le fleuret, l'épée ou encore le sabre sont autant d'armes que nos mousquetaires du club d'escrime de Joinville manient depuis maintenant plusieurs années au sein de leur salle d'entrainement située dans l'ancienne école des Ursulines. L'évolution du club dans les domaines de l'handisport, du sport pour tous, du sport santé ainsi que les besoins qui en découlent, ont motivé la création d'une nouvelle structure adaptée à la pratique de ce sport ancestral.

C'est après divers échanges entre la CCBJC et les mousquetaires que fut décidée la création d'un nouveau centre d'entraînement au sein du bâtiment intercommunal situé au 9 avenue Irma Masson à Joinville. Ce même bâtiment abrite actuellement l'entreprise « SENVION ». Nos escrimeurs bénéficieront d'une entrée, de vestiaires avec sanitaires, d'un bureau et d'une salle d'entrainement composée de 4 pistes officielles et 8 dédiées à l'entrainement. L'ouverture prévue pour le début de l'année 2018.

Retour à la semaine de 4 jours

C'est dans le cadre du décret n°2017-1108, en date du 27 Juin 2017, offrant aux collectivités la possibilité d'instaurer le retour à la semaine de quatre jours pour les écoles primaires que la CCBJC a formulé une demande auprès des services de l'État afin de mettre en œuvre cette nouvelle organisation fortement souhaitée par une majorité des familles.

Aussi, entre le 29 et 30 juin 2017, les écoles du territoire ont statué sur cette proposition au cours de conseils extraordinaires. Elles ont émis, à 96 %, un avis favorable. Le 30 Juin 2017, le Président de la CCBJC a fait parvenir une demande de modification du temps scolaire à la Directrice Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN).

Le 10 juillet 2017, au cours d'un conseil communautaire extraordinaire, les délégués ont confirmé leur volonté d'engager cette nouvelle organisation du temps scolaire, pour laquelle ils s'étaient déjà positionnés le 6 juin 2017, avant la parution du décret. Le 12 juillet 2017, la DASEN, après étude du dossier, a validé à titre dérogatoire cette nouvelle adaptation de l'organisation du temps scolaire sur quatre jours.

Alain MALINGREY,
Pour les affaires scolaires

Monsieur Alain MALINGREY, premier adjoint à la commune de THONNANCE LES JOINVILLE a été élu Vice-Président en charge des affaires scolaires et périscolaires ainsi que des relations avec les commerçants de la zone du Rongeant au cours du Conseil Communautaire du 7 novembre 2017.

Du neuf pour la 10ème rentrée
du Vall'âge tendre !

10 ans ça se fête ! Pour cela, la CCBJC a décidé d'engager toute une série de travaux, durant les grandes vacances scolaires, à la crèche « Vall'âge tendre » pour répondre aux nouvelles attentes du territoire.

Les locaux ont été entièrement rénovés et modulés afin d'améliorer le confort des enfants mais aussi pour permettre d'ouvrir 10 places supplémentaires sur les 3 services : bébés, moyens et grands.

De plus, une cuisine satellite a été mise en place afin de fournir à chaque enfant leur repas du midi ainsi que leur goûter et, il est important de le souligner, sans facturation supplémentaire pour les familles. Le parking a subi une extension et une terrasse couverte a été montée.

La demande d'accueil étant toujours grandissante, la CCBJC étudie l'opportunité de créer une micro-crèche sur le secteur de Doulevant-le-Château. Les conclusions de l'étude sont attendues au premier trimestre 2018.

Pour tout renseignement Florence THIEBAUT, Directrice du Vall'âge tendre, et son équipe, vous répondent au 03 25 05 63 47 ou par mail à vallagetendre@ccbjc.fr.

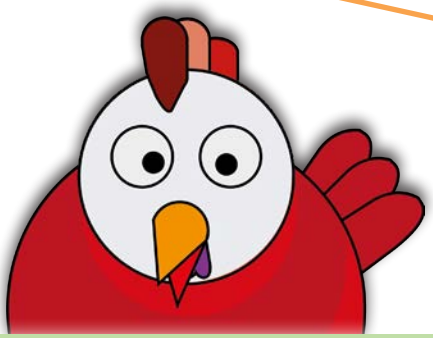

L'autre rendez-vous
des enfants

Pour le plus grand bonheur des petits, le RAM (Relais Assistantes Maternelles) a repris le chemin des animations pour la saison 2017-2018 avec les enfants accompagnés de leurs assistantes maternelles. De toutes nouvelles activités seront proposées tout au long de l'année afin de satisfaire le plus grand nombre.

Les animations, les actualités ainsi que les plages horaires qui vous sont dédiées, sont disponibles sur le site internet de la CCBJC www.ccbjc.fr

Vous pouvez aussi contacter Virginie GEOFFROY pour tous renseignements au 03 25 56 55 09 ou par mail à ram@ccbjc.fr .

Aménageons ensemble notre territoire !

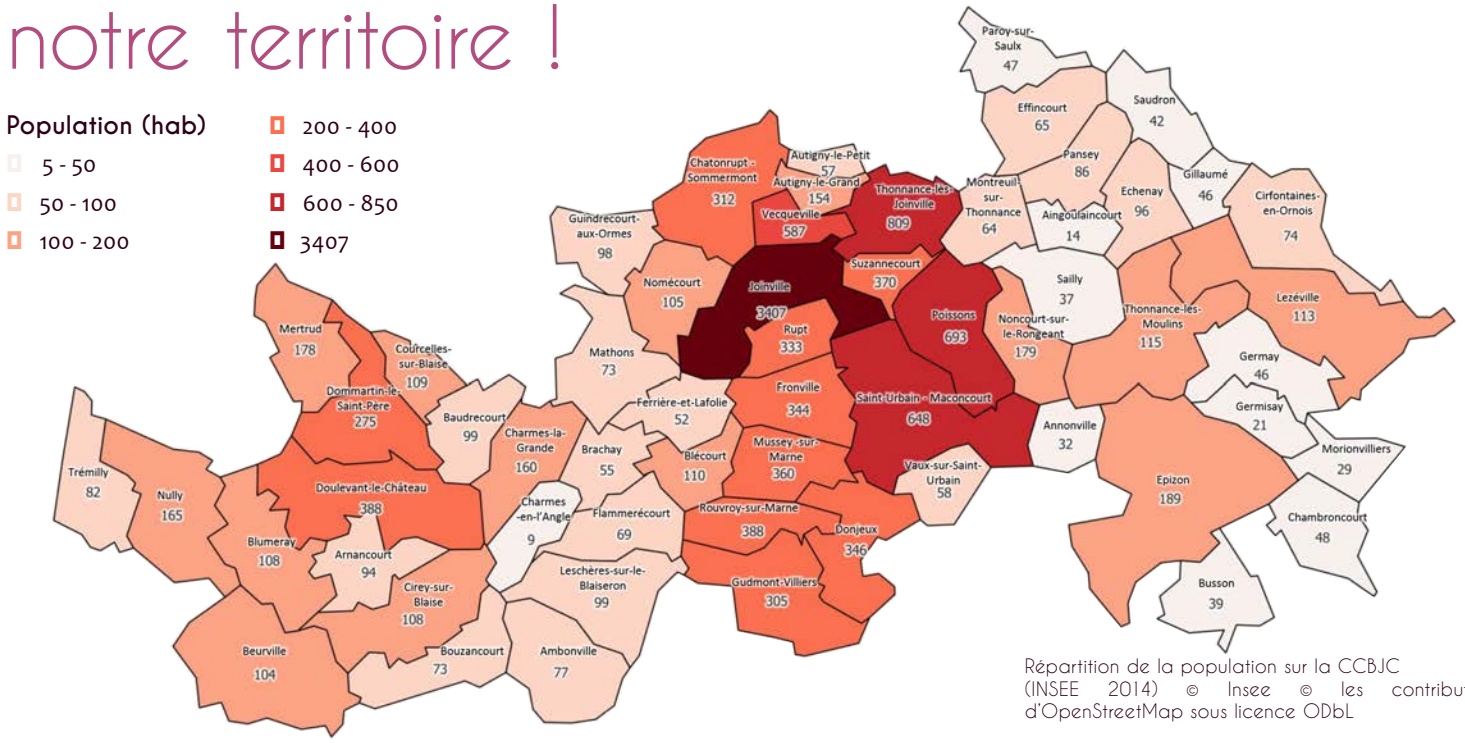

Répartition de la population sur la CCBJC (INSEE 2014) © Insee © les contributeurs d'OpenStreetMap sous licence ODbL

Un territoire se façonne en combinant les orientations politiques des élus locaux avec les documents d'urbanisme, permettant ainsi d'orienter et de réglementer les zones de constructions.

Notre Communauté de Communes a repris la compétence afin de réaliser un document d'urbanisme à l'échelle des 59 communes qui la composent : un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). L'organisation du bassin, jusqu'alors gérée à l'échelle communale, va devenir un projet collectif construit sur l'ensemble du territoire.

Ce travail, qui va prendre plusieurs années (4 ans en moyenne), s'inscrit dans une collaboration entre les élus, les techniciens, les acteurs économiques et la société civile (population, associations, etc). Il s'agit de porter un projet de territoire partagé, cohérent et commun à tous, dans une démarche de développement durable combinant le social, l'économique et l'environnement.

Les grandes thématiques abordées sont :

- L'aménagement de l'espace ;
- Le foncier ;
- Le développement économique ;
- L'environnement ;
- L'habitat ;
- La mobilité ;
- Les services-équipements.

Ce travail se déroulera en plusieurs phases qui se concrétiseront en documents complémentaires. La participation de la population sera nécessaire tout au long de la procédure à l'occasion de moments d'échanges afin que chacun puisse s'impliquer pour enrichir le projet.

Afin d'établir un document au plus proche des attentes et des réalités locales un travail de rencontres avec l'ensemble des maires par la chargée de mission du PLUi a été fait courant 2017. Cette démarche a permis de réaliser des fiches identitaires sur l'état actuel de chaque commune (projets, besoins, enjeux de développement, etc). Le cabinet d'études, qui accompagnera la CCBJC tout au long de cette procédure, pourra ainsi s'approprier au mieux notre territoire.

En parallèle à cette démarche de PLUi, un autre document d'urbanisme de rang supérieur sera élaboré : le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

Outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale, à l'échelle d'un large bassin de vie, il couvrira notre communauté de communes ainsi que l'agglomération de St-Dizier Der et Blaise.

Ce document est à la fois une démarche politique et un outil de planification à grande échelle. Il est destiné à servir de cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles, notamment celles centrées sur les questions d'organisation de l'espace et d'urbanisme, d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement....

Le PLUi devra intégrer les grandes orientations définies dans le SCoT afin d'assurer une cohérence générale sur notre territoire.

Pour être informé des avancées de ces deux documents, n'hésitez pas à consulter notre site internet : www.ccbjc.fr .

PLUi

SCOT

Projet d'hôtel d'entreprises, où en est-on ?

Afin de favoriser l'accueil de nouvelles entreprises, la Communauté de Communes du Bassin de Joinville en Champagne a souhaité implanter sur son territoire, un hôtel d'entreprises.

Un hôtel d'entreprises se définit comme de l'immobilier locatif, généralement destiné aux jeunes entreprises de production ou de services qui souhaitent intégrer des équipements communs. L'équipement accueille généralement des entreprises en développement ou en création, en particulier dans les zones où l'offre privée d'immobilier locatif est insuffisante ou inadaptée mais il peut également répondre à des entreprises locales cherchant à se développer.

Le projet porté par la CCBJC permettra de répondre aux artisans et aux activités de services. Le programme immobilier envisagé prévoit en effet : 4 ateliers de 200 m², 2 bureaux de 15 m², un espace de coworking de 40 m² environ et une grande salle de réunion modulable pouvant répondre aux besoins d'entreprises extérieures ne bénéficiant pas de salles adaptées.

L'hôtel d'entreprise sera implanté à l'entrée du Parc d'activités de la Joinchère en bordure de la RD427. Le site se situe en toute proximité de l'entrée de ville de Joinville et d'une sortie de la RN67.

Le projet est aujourd'hui pensé de manière à pouvoir évoluer et permettre des tranches d'aménagements supplémentaires. Le lancement de la mission de maitrise d'œuvre est prévu avant la fin de l'année pour une livraison du bâtiment envisagée pour 2019.

Libre - Expression

Dès la mise en place de son Plan d'Occupation des Sols, en 1987, la commune de Thonnance les Joinville a fléché sur le lieu-dit de la Joinchère, la réservation d'une zone artisanale ; des artisans s'y sont du reste installés, comme le Lavage Auto. Elle a acquis des terrains, dont l'ancienne scierie, après quelques péripéties et un passage par le tribunal administratif qui s'est conclu seulement en 2000.

La Communauté de Communes, à cette époque encore la CCMR, cherchant à développer des zones d'activités s'est donc naturellement tournée vers ce secteur géographique en achetant des terrains sur Suzannecourt et Thonnance, avant de passer à la viabilisation.

Déjà à cette époque, on entendait : « vous avez des demandes ! ». Aujourd'hui encore, lorsqu'on présente en Conseil Communautaire, la démolition d'une habitation, pour créer un hôtel d'entreprises, pour y accueillir de jeunes entrepreneurs et leur permettre de s'installer, dans un premier temps, sans avoir à se soucier du foncier, tout en les aidant dans leurs démarches foncières et administratives, on entend les mêmes interrogations. Pour ma part, je dis bravo à ces élus qui ont su se projeter dans l'avenir et prévoir cette nécessité d'aménager pour répondre au besoin d'emplois de notre territoire.

Je me réjouis de voir qu'enfin sur cette zone s'est installée une première entreprise, qu'un terrain vient de se vendre pour l'installation d'une seconde, et que nous avons bon espoir de voir s'installer une blanchisserie industrielle à terme proche.

C'est l'avenir de notre territoire qui est entrain de se jouer là !

Toutes nos communes ou presque ont perdu de la population, ce n'est pas en se lamentant ou en étant frileux que nous lutterons contre cette tendance, mais en nous rassemblant au sein de Communauté de Communes et en nous retroussant les manches ;

Je me rejouis de voir que des projets comme le complexe sportif, la maison de santé, sont en voie de sortir de terre. C'est vrai, ça a pris du temps ! mais les démarches administratives et financières sont longues, trop longues hélas !

L'important, c'est d'y arriver ! De rendre notre territoire attractif pour que des jeunes aient envie de rester chez nous ou d'y revenir.

C'est ça notre avenir !

Simone MARTIN
Maire de THONNANCE LES JOINVILLE
Déléguée communautaire de la CCBJC

Rejoindre le lac du der à vélo et en toute quiétude, c'est bientôt possible !

La Communauté d'Agglomération de Saint-Dizier a réalisé différents travaux sur la période 2016-2017, pour permettre aux usagers de leur territoire de se déplacer à vélo en réaménageant en voies cyclables, les voies ferrées inutilisées.

La CCBJC a souhaité se joindre à ce projet, dans une seconde phase de travaux, afin d'optimiser les interventions d'entreprises et bénéficier des mêmes conditions techniques et financières.

La Communauté d'Agglomération se charge de rejoindre Wassy à Dommartin-le-Franc, tandis que la CCBJC prolongera le trajet jusqu'à Doulevant-le-château, qui fut le terminus à l'époque où le train était encore en activité. Le déferrement commencera dès le début de l'année 2018 et la voie cyclable devrait être opérationnelle avant la fin de cette même année.

L'Office du Tourisme Intercommunal, au plus près des camping-caristes.

On sait déjà que notre territoire est un lieu prisé des camping-caristes. A ce titre, la halte camping-car de Joinville ne désemplit pas. Mais les camping-caristes, organisés au sein d'associations ou de clubs, aiment aussi se retrouver en groupe et partager des activités. La clientèle groupe est plus méconnue, et c'est une démarche plus spécifique puisque les besoins d'un groupe ne sont pas les mêmes qu'un camping-car isolé. Pour se faire, l'Office du Tourisme propose maintenant des rassemblements.

Deux rassemblements ont eu lieu en 2017 dans le parc du Petit-Bois à Joinville :

- un groupe de 22 camping-cars (44 personnes) la première semaine de mai, du club de la marque Autostar.
- un groupe de 24 camping-cars (46 personnes) la première semaine de septembre, de l'association ACCCF (Auto Caravaning et Camping-Car Club de France) section Normandie.

A chaque fois, l'Office de Tourisme leur a concocté un programme de visites et de découvertes des alentours (affrètement d'un bus et réservation des sites concernés).

Les retombées sont de plusieurs milliers d'euros, pour Joinville et les environs. Ces deux rassemblements résultent de la prospection de la clientèle groupe que l'OTI a mené au salon du Véhicule de Loisirs de Paris -Le Bourget, à l'automne 2016. Fort de cette prospection réussie et concrétisée par ces 2 rassemblements, l'Office de Tourisme était de nouveau présent au salon en octobre dernier, pour promouvoir la destination et susciter d'autres rassemblements en 2018.

Daniel SCHMITT
Président de l'Office du Tourisme Intercommunal
Du Bassin de Joinville en Champagne

Communauté de Communes du Bassin de Joinville en Champagne

Communauté de Communes du Bassin de Joinville en Champagne
3 Rue des Capucins – 52300 Joinville
03 25 05 94 69 – secretariat@ccbjc.fr – www.ccbjc.fr
Com Communique Décembre 2017 / Création Graphique : Willy THIERRY
Imprimeur : Petit Cloître - Langres - Chaumon

© Cabinet architecte KOZ et Jean André Martin – CCBJC – Office de Tourisme du Bassin de Joinville - Mairie de Suzannecourt